

La CAP Locale de liste d'aptitude de B en A s'est tenue le 19 novembre, sous la présidence de Mme Marie-Hélène HEROU-DESBOLLES.

La volumétrie indicative des possibilités de promotions a été précisée par la Direction générale à chaque Direction locale (3 pour la DDFIP 38).

Seules les candidatures qualifiées d' « excellentes » font l'objet d'un rapport transmis à la Direction Générale.

La CAP Nationale devrait normalement se réunir en mars-avril 2016 pour déterminer les lauréats parmi ces candidatures.

Sur les **74 agents de la DDFIP de l'Isère qui ont demandé l'examen de leurs titres** (25 ex-FGP et 49 ex-FF), la direction avait proposé **2 candidatures comme « excellentes »** et classé **3 dossiers dans la catégorie « très bons »**. Les **69 autres dossiers se voyant qualifiés de « à revoir »**.

Les élus de Solidaires Finances Publiques ont demandé que les candidatures proposées soient abondées et dépassent celles fixées par la volumétrie indicative, afin que le maximum d'agents de l'Isère puisse voir leur dossier évoqué en CAPN et ainsi avoir la possibilité pour eux d'être promus.

Ils ont, de plus, demandé à ce que les dossiers qualifiés de « très bon » voient eux aussi leur nombre progresser.

Après échanges avec Mme HEROU-DESBOLLES et les représentants de l'administration, il a été convenu de proposer à la Direction Générale 4 candidatures au lieu de 2, et de qualifier de « très bon » un dossier supplémentaire.

Par ailleurs, l'administration a opposé une fin de non-recevoir à la demande de Solidaires Finances Publiques d'étudier tous les dossiers, afin de pouvoir expliquer aux agents pourquoi le leur n'a pas été retenu.

L'argument récurrent de l'administration étant que la sélection a été opérée en amont « *après un examen attentif, selon les mérites comparés* » de tous les agents ayant demandé l'examen de leurs titres.

Argument imparable s'il en est, absolument invérifiable quant à sa subjectivité, et terriblement frustrant pour les élus comme pour les agents « écartés » (pardon les « à revoir », voire les « très bon »).

**Les baisses drastiques, de 40% en 4 ans, des taux de promotions inter-catégorielles rendent de plus en plus ardue la possibilité pour les contrôleurs d'accéder au corps de catégorie A** (à titre d'exemple, la potentialité de promotion par liste d'aptitude de B en A en 2012, pour l'Isère, était de 5 au lieu de 3 actuellement).

**A l'issue de la CAP Locale, le classement a été établi comme suit par la direction :**

**Candidatures qualifiées d' « excellentes » : 4**

1. Annick DURAND
2. Nathalie FALCOU
3. Jeannine SALAS
4. Pierre-Jean COQ

**Candidatures qualifiées de « très bonnes » : 2** (Sylvie GENTIL-PERRET et Christophe DELBOS)

**Candidatures « à revoir » : 68** (nous ferons tout pour que celles-ci ne soient jamais des « au-revoir »)

Les élus de Solidaires Finances Publiques en CAPL A

Jean-Pierre HUSNI  
CFP Grenoble Grésivaudan  
04.76.54.91.38

Ludovic PLOTON  
CFP Grenoble Rhin et Danube  
04.76.86.97.86

Catherine NORMANDON  
CFP Grenoble Rhin et Danube  
04.76.39.25.95

Marie-Line AZENCOTT  
CFP Grenoble Rhin et Danube  
04.76.86.97.65